

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Budget général
Budget annexe SCOT – Ingénierie
Budget annexe Environnement



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Contexte général

- un environnement économique en demi-teinte
- une croissance nationale attendue de 1,9 % et un taux d'inflation de 1,2 %
- la loi de finances 2019 dans la continuité des mesures actées en 2018 :
 - poursuite du dégrèvement de la taxe d'habitation
 - stabilité globale des concours de l'Etat
 - confirmation des dotations de soutien à l'investissement des communes rurales et des intercommunalités
 - renonciation au relèvement de la taxe carbone
 - réforme de la TGAP



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

les collectivités locales

- de nouvelles modalités de concertation attendues pour apaiser les tensions avec le Gouvernement
- la poursuite de la contribution des collectivités à la diminution du déficit budgétaire :
 - maîtrise des dépenses de fonctionnement
 - désendettement et recours limité à l'emprunt
- des marges de manœuvre limitées



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

le SYTEC

- la prise en compte des problématiques des EPCI et des communes membres
- la nécessité et la volonté de poursuivre les politiques d'aménagement et de développement durables ainsi que de transition énergétique
- des enjeux incontournables et des responsabilités lourdes en matière de gestion et de traitement des déchets

trouver un juste équilibre entre :

- maîtrise des dépenses,
- stabilisation des participations,
- responsabilité environnementale,
- dynamique d'investissement



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget général

en section de fonctionnement

des dépenses contenues :

- les charges à caractère général au même niveau qu'en 2018
- les charges de personnels en hausse limitée au glissement vieillesse technicité et à la nouvelle direction, avec une consolidation d'un agent en contrat aidé
- les autres charges de gestion courante identiques à 2018
- les intérêts de la dette stables
- la dotation aux amortissements en augmentation mesurée

des recettes stables :

- **les participations des ECPCI et des communes membres restent identiques à 2018 en tenant compte du retrait des communes de Chanterelle, Condat, Monboudif et St Bonnet de Condat de Hautes Terres Communauté et de leur adhésion à la Com de Com Pays de Gentiane**



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget général

en section d'investissement

des dépenses d'équipement limitées :

- mobilier de bureau : armoires, caissons
- matériel informatique : remplacement 2 PC secrétariat obsolètes
- voiture électrique

un remboursement stable de la dette en capital, avec un encours au 1^{er} janvier de 12 300 €

des recettes d'équilibre :

- un emprunt potentiel
- la dotation aux amortissements qui couvre le remboursement de la dette en capital et autofinance partie des dépenses d'équipement



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe SCOT Ingénierie

en section de fonctionnement

des dépenses évoluant en fonction de l'avancement des démarches engagées :

- les charges à caractère général maîtrisées
- les charges de personnels en faible hausse
- les intérêts de la dette stables
- la dotation aux amortissements en baisse, les études en cours n'étant pas encore amorties

des recettes stables avec de petites nouvelles :

- **les participations de Saint Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté sont stables malgré le retrait des communes de Chanterelle, Condat, Monboudif et St Bonnet de Condat**
- les subventions de fonctionnement attendues des partenaires du SYTEC dans le cadre de l'échéancier arrêté
- le défraiement des CEE dans la cadre de la convention de partenariat conclue avec CertiNergy

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe SCOT Ingénierie

pour mémoire : l'échéancier des subventions de fonctionnement :

(les montants sont exprimés en €)

| Organisme financeur | objet | arrêté d'attribution | Perçu en 2016 | Perçu en 2017 | Perçu en 2018 | Solde dû |
|---------------------|--------------|----------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Etat DGD nationale | SCOT | 136 200,00 | 45 400,00 | 48 850,00 | | 41 950,00 |
| Etat DGD locale | SCOT | 49 803,00 | 26 750,00 | 7 211,00 | 15 841,72 | 0,00 |
| ADEME | TEPOS | 93 000,00 | | 23 773,33 | | 69 226,67 |
| | TOTAL | 279 003,00 | 72 150,00 | 79 834,33 | 15 841,72 | 111 176,67 |



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe SCOT Ingénierie

en section d'investissement

des dépenses d'ingénierie pour l'aménagement et le développement durables, et la transition énergétique :

- finalisation du SCOT avec le document d'orientation et d'objectifs, après le PADD
- poursuite de l'ABT Saisons 1 et 2
- achèvement de l'étude COT ENR

un remboursement stable de la dette en capital, avec un encours au 1^{er} janvier de 48 700 €

des recettes à consolider :

- un emprunt d'équilibre indispensable
- la dotation aux amortissements en baisse
- les subventions d'investissement des partenaires du SYTEC dans le cadre de l'échéancier arrêté

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe SCOT Ingénierie

pour mémoire : l'échéancier des subventions d'investissement

(les montants sont exprimés en €)

| Organisme financeur | objet | arrêté d'attribution | Perçu en 2016 | Perçu en 2017 | Perçu en 2018 | R à R |
|----------------------------|--------------|----------------------|---------------|-------------------|------------------|-------------------|
| DREAL | ABT Saison 1 | 80 000,00 | | 24 000,00 | 24 000,00 | 32 000,00 |
| Agence Eau Adour Garonne | ABT Saison 1 | 8 856,00 | | | | 8 856,00 |
| Agence France Biodiversité | ABT Saison 2 | 140 000,00 | | 42 000,00 | | 98 000,00 |
| FNADT | PTDD | 78 000,00 | | 42 484,40 | 13 833,23 | 21 682,37 |
| LEADER | PTDD | 50 000,00 | | | | 50 000,00 |
| CD15 | SCOT | 14 666,00 | | | 5 080,00 | 9 586,00 |
| Agence Eau Adour Garonne | SCOT | 2 299,00 | | | | 2 299,00 |
| ADEME | TEPOS | 7 000,00 | | | 1 973,00 | |
| ADEME | COT ENR | 13 492,50 | | | | 13 492,50 |
| | TOTAL | 394 313,50 | 0,00 | 108 484,40 | 44 886,23 | 235 915,87 |



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe SCOT Ingénierie

de nouveaux projets pour 2019

l'ABT Saison 3 :

- pour compléter l'ABT Saisons 1 et 2, de juin 2019 à novembre 2020
- dépôt d'un dossier de candidature FEDER pour le financer

le Contrat d'Objectifs Territorial Energies Renouvelables (COT ENR) :

- pour financer des projets d'installations collectives d'énergies renouvelables thermiques
- un accord – cadre partenarial et une convention d'animation entre le SYTEC et l'ADEME
- des conventions de financement entre le SYTEC et les porteurs de projets



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe SCOT Ingénierie

de nouveaux projets pour 2019

le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

- pour définir des objectifs, arrêter un programme d'actions et un dispositif d'évaluation pour atténuer le changement climatique
- un pilotage éventuel par le SYTEC en collaboration avec Saint Flour Communauté et Hautes Terres Communauté

l'animation du dispositif d'appui aux CEE notamment en direction des communes et des intercommunalités



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

des contraintes fortes, des obligations de résultat

des politiques de protection de l'environnement et des populations renforcées :

- réduction des déchets à la source
- optimisation du tri des déchets fermentescibles et extension du tri des plastiques
- recyclage, valorisation, économie circulaire
- limitation drastique des tonnages de déchets enfouis

l'impact sur les activités de gestion des déchets du SYTEC :

- des financements et des soutiens de nos partenaires réorientés (ADEME et CITEO)
- le montant de la TGAP à acquitter
- les capacités du centre d'enfouissement
- de nouveaux plans d'actions et une politique de prévention renouvelée

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

pour mémoire : les tonnages enfouis

| | | | CODEC | | |
|-------------------------------|---------------|-------------------------|---------------|---------------|---------------|
| (données exprimées en tonnes) | 2010 | 2015 Année référence | 2016 | 2017 | 2018 |
| Ordures Ménagères | 13 625 | 11 635 | 11 569 | 11 267 | 11 625 |
| OM non conformes | | | | | 6 |
| Refus de tri | 388 | 368 | 427 | 442 | 508 |
| Refus de crible / broyat | 487 | / | 856 | 1 887 | 732 |
| Encombrants | 2 353 | 2 261 | 2 285 | 2 135 | 2 792 |
| Encombrants non conformes | | | | | 19 |
| Bois non valorisé | 179 | 1 429 | 1 476 | 1 548 | |
| DIB | | | | | 922 |
| DIB non conformes | | | | | 46 |
| Gravats | 1 106 | 200 | 178 | 136 | 2 036 |
| TOTAL | 18 138 | 15 892 | 16 791 | 17 415 | 18 687 |

les gravats sont exclus des tonnages enfouis et donc leurs tonnages ne sont pas assujettis à la TGAP, soit 16 651 tonnes enfouies et assujetties à la TGAP



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

en section de fonctionnement

des dépenses contenues :

- les charges à caractère général en hausse par rapport à 2018
- les charges de personnels stabilisées avec un nombre très réduit d'emplois aidés
- les intérêts de la dette en baisse
- la dotation aux amortissements en baisse

des recettes stables :

- **les participations des ECPCI et des communes membres restent identiques à 2018 en tenant compte du retrait des communes de Chanterelle, Condat, Monboudif et St Bonnet de Condat de Hautes Terres Communauté et de leur adhésion à la Com de Com Pays de Gentiane**
- fin du CODEC avec l'ADEME et pas de versement de la part variable
- maintien du soutien financier CITEO avec extension des consignes de tri

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

l'article 24 de la loi de finances 2019 : une mesure discrète mais une réforme majeure !

- une hausse crantée en 2021
- une progression significative jusqu'en 2025
- applicable aux décharges (ISDND des Cramades = B)

| Désignation des installations de stockage de déchets non dangereux | Unité de perception | Quotité (en euros) | | | | | | |
|--|---------------------|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------------|
| | | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | à partir de 2025 |
| A – Installations non autorisées | Tonne | 151 | 152 | 164 | 168 | 171 | 173 | 175 |
| B – Installations autorisées réalisant une valorisation énergétique de plus de 75 % du biogaz | Tonne | 24 | 25 | 37 | 45 | 52 | 59 | 65 |
| C – Installations autorisées qui sont exploitées selon la méthode du bioréacteur et réalisent une valorisation énergétique du biogaz capté | Tonne | 34 | 35 | 47 | 53 | 58 | 61 | 65 |
| D – Installations autorisées relevant à la fois de B et C | Tonne | 17 | 18 | 30 | 40 | 51 | 58 | 65 |
| E – Autres installations autorisées | Tonne | 41 | 42 | 54 | 58 | 61 | 63 | 65 |



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

en section de d'investissement

des dépenses d'équipement qui déclinent les choix opérés à l'issue d'études menées en 2018 :

- station de déshydratation de la STEP de Riom
- assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un lit de séchage planté de roseaux à Murat
- acquisition du terrain d'emprise pour le lit de séchage
- acquisition d'un broyeur de co-compostage
- acquisition de bennes à déchets verts
- réalisation d'une aire de compostage 100 % déchets verts
- versement à la Ville de Saint Flour de la part de travaux pour l'équipement de la STEP d'un système de déshydratation des boues et de stockage des boues déshydratées



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

en section de d'investissement

et encore en dépenses :

- installation de drains de biogaz ainsi que la récupération de chaleur
- poursuite des travaux de terrassement de la plateforme de co-compostage
- étude diagnostic sur l'extension des consignes de tri dans le cadre du contrat d'objectifs CITEO
- maîtrise d'œuvre et études géotechniques pour l'extension du grand casier et acquisition du terrain d'emprise
- reprise des subventions (amortissement) en baisse

un remboursement de la dette en capital en baisse, avec un encours au 1^{er} janvier de 5 003 666 €



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

SYNTHESE DES EVOLUTIONS STRUCTURELLES A ECHEANCE 2025

une dette au profil vieillissant

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Encours de dette au 1 ^{er} janvier en € | 5 003 666 | 4 093 014 | 3 382 655 | 2 806 646 | 2 307 071 | 1 820 377 | 1 478 716 |

une annuité en baisse dès 2019

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|----------------------------------|---------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Différences annuités / 2018 en € | -52 252 | -280 319 | -436 895 | -528 481 | -555 469 | -717 011 | -770 500 |

une dotation aux amortissements en baisse dès 2019

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Dotation aux amortissements en € | 943 509 | 596 333 | 470 817 | 456 978 | 424 088 | 332 703 | 288 306 |

une TGAP en hausse inexorable (tonnages 2018 enfouis = 16 651)

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|
| TGAP en € base tonnages enfouis 2018 | 399 624 | 416 275 | 616 087 | 782 597 | 865 852 | 949 107 | 1 082 315 |



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe SCOT Ingénierie

en section d'investissement

des recettes à consolider :

- un emprunt d'équilibre indispensable
- la dotation aux amortissements en baisse significative
- la sollicitation nécessaire de subventions d'investissement des partenaires du SYTEC dont l'Agence de l'Eau Adour Garonne



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

des orientations budgétaires à débattre

Participer activement aux politiques d'aménagement et de développement durables ainsi que de transition énergétique :

- l'ABT Saison 3 : pour compléter l'ABT Saisons 1 et 2, de juin 2019 à novembre 2020, dans le cadre d'un financement FEDER ;
- le Contrat d'Objectifs Territorial Energies Renouvelables (COT ENR) : pour financer des projets d'installations collectives d'énergies renouvelables thermiques, avec un accord – cadre partenarial et une convention d'animation entre le SYTEC et l'ADEME, et des conventions de financement entre le SYTEC et les porteurs de projets ;
- le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : pour définir des objectifs, arrêter un programme d'actions et un dispositif d'évaluation pour atténuer le changement climatique avec un pilotage par le SYTEC en collaboration avec Saint Flour Communauté et Hautes Terres Communauté ;
- L'animation du dispositif d'appui aux CEE en direction notamment des communes et des EPCI.

Finaliser le SCOT et l'ABT Saisons 1 et 2.



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

des orientations budgétaires à débattre

Renforcer les actions de réduction, de prévention, de tri, de valorisation et de recyclage des déchets pour limiter leur enfouissement.

Optimiser le traitement des boues et du co-compostage des déchets verts en mettant en œuvre les préconisations arrêtées à l'issue de l'étude technico-économique de traitement des boues (rapport schéma directeur) de septembre 2018, et de l'étude territoriale pour l'élaboration d'un schéma de gestion des déchets verts (Audit de l'unité de co-compostage) remise en avril 2018.



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

budget annexe Environnement

des orientations budgétaires à débattre

Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement

Maintenir, en 2019, pour chacun des budgets, le niveau des participations des intercommunalités et des communes rattachées à celui de 2018 en prenant en compte le retrait des communes de Chanterelle, Condat, Monboudif et Saint Bonnet de Condat de Hautes Terres Communauté et leur adhésion à la communauté de communes Pays de Gentiane

Réaliser des dépenses d'équipement garantissant l'exploitation du centre d'enfouissement et accompagnant l'activité du centre de tri

Solliciter les subventions de fonctionnement et d'investissement ainsi que les soutiens financiers de l'ensemble des partenaires du SYTEC pour la réalisation de ses missions et de ses investissements

Souscrire des emprunts dans la limite des crédits budgétaires ouverts